

TEXTE ACTION -Congrès FSU 59– 17 et 18 janvier 2013

L'année 2012 a été marquée, sur le plan politique, par l'alternance qui a chassé du pouvoir l'UMP aux commandes du pays depuis 10 ans. Pour autant, force est de constater que, 8 mois après, les signes de rupture avec les politiques précédentes se font toujours attendre. La crise est toujours là comme le confirment notamment les chiffres du chômage. Les choix politiques, en France comme en Europe concourent à entretenir cette situation:

- Austérité et diminution des dépenses publiques, y compris dans la Fonction publique, avec la MAP qui succède à la RGPP, le tout encadré désormais par le TSCG adopté en force par le gouvernement à l'automne dernier.
- Poursuite de la politique de remise en cause et de démantèlement de la santé et de la protection sociale.
- Absence d'augmentation des salaires
- Politique fiscale qui ne remet pas en cause les cadeaux faits aux catégories les plus favorisées.
- Pacte de compétitivité qui accorde 20 milliards aux entreprises sans contrepartie
- Augmentation de l'appauvrissement de la population, notamment des retraités suite à la réforme de 2010.

Les négociations sur la réforme du marché du travail ont débouché sur un accord signé par 3 organisations syndicales (CFDT, CFTC et CGC) qui sont loin de représenter à elles trois la majorité des salariés. Cet accord fait la part belle au patronat qui pourra licencier encore plus facilement sans quasiment aucune contrepartie. Le recours à la flexibilité du marché du travail ne fera que précariser un peu plus les salariés sans apporter le moindre remède à une crise due à la financiarisation de l'économie.

La convention tripartite 2012-2014 entre l'Etat, l'UNEDIC et Pôle-Emploi, convention soutenue par les confédérations (à l'exception de la CGT) et les organisations patronales, impose la redéfinition de l'offre de service Pôle-Emploi envers les demandeurs d'emploi et les entreprises. Elle instaure une approche du Service par les moyens et non par les besoins de ses usagers. De plus, dans un contexte d'explosion du chômage, Pôle-Emploi va devoir réaliser un plan d'économie de 80 millions d'€ sur deux ans.

Au delà du seul contexte économique et social, dans le domaine des droits et des libertés, le gouvernement marche dans les pas du gouvernement précédent. Les Roms subissent les mêmes persécutions, les sans-papiers les mêmes difficultés pour obtenir des papiers. Les atteintes au droit de grève portées par les majorités précédentes ne sont pas remises en cause (comme le SMA pour le premier degré ou le service minimum dans les transports).

Fonction publique

La Fonction publique a subi ces dernières années une dégradation à tous les niveaux : diminution importante du pouvoir d'achat, suppressions de postes massives et contre-réformes dénaturant les missions et fragilisant les personnels, les cas de souffrance au travail se multipliant de façon dramatique.

La majorité actuelle ne remet pas en cause ces régressions. Si des postes sont créés dans l'Éducation Nationale, la Justice et la Police, c'est au détriment des autres secteurs de la Fonction Publique comme la finance, la culture et l'agriculture pourtant eux aussi en net déficit.

Le gel des salaires pour 2013, la journée de carence et la journée de solidarité sont maintenus.

Il est donc urgent d'agir pour défendre les services publics et les personnels.

C'est le sens de la journée de grève le jeudi 31 janvier à l'initiative de la CGT, de Solidaires et de la FSU, sur la base de la plate-forme suivante :

- Un moratoire immédiat sur les suppressions d'emplois, et des créations partout où cela est nécessaire -**
- L'augmentation urgente de la valeur du point d'indice ;**
- L'abrogation du jour de carence.**
- L'amélioration du fonctionnement de la Fonction Publique et des Services Publics**

Éducation nationale

Les rétablissements de postes(252) prévues pour notre académie ne représentent qu'un quart des suppressions subies à la rentrée 2012. Depuis le début des années 2000, ce sont plus de 8000 postes que notre académie a perdus. Aucune création pour la rentrée 2013 chez les personnels infirmiers et sociaux et 9 suppressions de postes de personnels administratifs.

Dans le premier degré, les 130 créations pèseront peu pour faire face à la pénurie existante : scolarisation des moins de 3 ans en chute libre, manque de personnels remplaçants, effectifs chargés dans les classes (le P/E continue de se dégrader dans le Pas-de-Calais), absence flagrante d'une réelle volonté de former suffisamment d'enseignants spécialisés, attaques contre l'enseignement spécialisé lui-même....

L'annonce des 122 créations de postes dans le second degré est une rupture en trompe l'oeil : de fait, les premières actions académiques sur la rentrée 2013 montrent une nouvelle vague de suppressions de postes dans les établissements. Après des années de suppressions massives, l'annonce de la création de 10 postes ne suffira pas pour empêcher de nouvelles suppressions de filières et d'options, l'augmentation de classes surchargées, le non-respect des textes officiels, notamment sur les groupes à effectif réduit (dédouplements). Mais cela annonce aussi, d'une part des modifications de structure qui affaiblissent le SP de l'Éducation : augmentation de l'apprentissage et des parcours mixés et fusions/fermetures d'établissements, d'autre part, de nouvelles atteintes aux statuts et aux décrets de 50. Dans l'académie de Lille, les mouvements des personnels et les interventions de la FSU ont permis de limiter les attaques contre les décrets de 50 (majorations de service) et conduit à un recul du recteur. Le problème n'est pourtant pas résolu car celui-ci semble tenir un double langage, donnant aux chefs d'établissement des consignes inverses des informations données aux OS. La FSU doit faire cesser ce double langage.

Les 20 postes créés en collège ne témoignent pas non plus d'une rupture par rapport au mode de calcul précédent et ne permettent pas d'améliorer les conditions d'enseignement et d'apprentissage, notamment en maintenant des effectifs élevés dans les classes.

Les personnels administratifs qui, eux aussi, avaient perdu des postes toutes ces dernières années, continuent à en perdre et voient ainsi leurs missions toujours mises à mal. Dans ce contexte, la FSU se montre très critique sur la mise en place de secrétariats généraux dans les collèges et lycées sans moyens supplémentaires.

En l'état, le projet de loi d'Orientation et de Rénovation de l'École, quant à lui, ne rompt en rien avec la logique et les orientations de l'ancien gouvernement. Le principe du socle commun et des compétences est réaffirmé, le baccalauréat est mis en danger et la spécificité des premier et second degrés gravement atteinte par la création d'un conseil pédagogique École/Collège.

Les premières annonces sur l'acte III de la décentralisation laissent présager un rôle croissant des collectivités territoriales sur la formation professionnelle et initiale ainsi que sur l'Orientation. Les Conseillers d'orientation psychologues sont gravement menacés dans leurs missions et le service public de l'orientation scolaire en ce qui concerne sa place, primordiale, au sein de l'Éducation Nationale. Ces annonces laissent craindre également la décentralisation des agents d'intendance.

Les réformes précédentes pourtant fortement contestées par les personnels sont maintenues : réforme des lycées, démantèlement de la voie et du bac technologiques, bac pro en trois ans, dispositifs Éclair, internats d'excellence...

Dans les universités de l'académie, la situation est tout aussi grave : toutes sont contraintes de réduire notablement leurs prévisions de dépenses, de 5% à Lille 2 à 12% à Lille 1. Le budget de fonctionnement de l'université de Valenciennes a été réduit de 15% depuis 2011. Ces réductions budgétaires auront des répercussions sur l'exercice des missions universitaires, notamment en amenant à réduire l'offre de formation. Les universités du Littoral et de l'Artois ne seront pas en mesure de financer tous les emplois dont elles disposent et vont à nouveau « geler » des postes. Il manque officiellement 446 emplois à Lille 2 : les 35 emplois nouveaux créés par le ministère sont une goutte d'eau dans la mer.

D'ores et déjà, dans le premier degré, le Snuipp-FSU appelle à une journée nationale d'action le mercredi 23 janvier pour obliger le ministre de l'Éducation Nationale à apporter des réponses aux revendications des personnels sur leurs conditions de travail, sur le projet d'orientation pour l'École et sur la dotation de poste insuffisante dans notre académie

Pour toutes les raisons évoquées, la FSU considère qu'il est indispensable que se rajoutent des mots d'ordre Éducation Nationale à la grève du 31 et notamment le refus des suppressions annoncées pour la rentrée 2013. Et elle appelle à la manifestation régionale, à Lille, qui partira à 14h30 de la Porte de Paris à Lille. Au-delà de cette date, la FSU doit construire, avec les organisations qui le souhaitent, un rapport de force par un plan d'actions fortes (grèves et manifestations).

Protection judiciaire de la Jeunesse :

Une Protection Judiciaire de la Jeunesse exsangue, amputée de la diversité de ses moyens éducatifs, des personnels maltraités et disqualifiés dans leurs métiers, privés du sens de leur mission éducative, tel est le bilan catastrophique de ces dernières années. Il y a chez les personnels une énorme attente d'un véritable changement, qui restaure la dignité, le respect et la reconnaissance ; qui redonne aux services éducatifs les moyens d'un fonctionnement serein. La présence du service public de la PJJ sur l'ensemble du territoire a été saccagée. Les services éducatifs ont été dépouillés de leurs moyens, au profit des lieux d'enfermement. Ces lieux n'ont jamais favorisé l'insertion sociale des adolescents, au contraire : ils génèrent stigmatisation, exclusion, maltraitance et désespoir. Ils génèrent aussi de façon systématique des dysfonctionnements et des atteintes aux droits. Pour redonner sens et contenu à une véritable justice des mineurs, restaurer le fonctionnement du service public d'éducation, les professionnels attendent des décisions fortes qui marquent un véritable changement.

Retraités :

Le pouvoir d'achat des retraités recule en raison notamment des réformes sur les retraites de 1993, 2003 et 2010. Cette baisse peut être estimée à 1 % par an. La FSU prend l'initiative d'une démarche unitaire des organisations syndicales de retraités pour aboutir au 1^{er} avril 2013 à un relèvement des pensions de 5 %. Elle prend l'initiative d'une adresse sur ce sujet au président de la République.

Droits et Libertés

Au bout de 73 jours, les sans-papiers ont cessé leur grève. Ils ont obtenu la réintégration du CSP 59 dans la CODRESE ainsi que la promesse d'un examen bienveillant des dossiers. Il n'en reste pas moins que le Préfet et le gouvernement (comme le précédent) sont allés au bout du bras de fer mettant sérieusement en péril la vie de plusieurs grévistes. De plus, deux d'entre eux ont été expulsés au 59^{ème} jour de grève. Ce combat a pris une dimension nationale avec des manifestations dans différentes grandes villes ainsi que des occupations de lieu comme le siège du PS et la nonciature du Vatican à Paris. La FSU a pris toute sa part dans ce combat. Elle demande le retour des deux sans-papiers expulsés et leur régularisation. Au-delà elle réaffirme sa revendication de la régularisation de tous les sans-papiers afin de faire d'eux des citoyens à part entière.

Le droit de vote des étrangers aux élections locales était une des promesses du candidat Hollande. Les tergiversations de la majorité actuelle peuvent laisser penser que, une fois de plus, cette promesse faite déjà il y a plus de 30 ans ne verra pas le jour. La FSU demande que cette mesure soit adoptée avant les municipales de 2014. Elle appelle à signer la pétition en faveur du droit de vote.

Le mariage pour tous était aussi une des promesses du candidat. Le gouvernement va engager le débat au parlement. Mais il est d'ores et déjà profondément regrettable que le président ait annoncé une clause de conscience pour les maires qui refusent ce mariage. La FSU demande que cette clause ne soit pas retenue et que la PMA soit intégrée dans le texte. La FSU appelle à participer aux manifestations pour l'égalité des droits à commencer par celle du 19 janvier à 14h30, place de la République à Lille.